

CHAPELLE DES CAPUCINS PUIS THÉÂTRE, ACTUELLEMENT CINÉMA LE VAUBAN

Bourgogne-Franche-Comté, Yonne
Avallon
1 rue du Maréchal Foch

Dossier IA89002112 réalisé en 2022 revu en 2023

Auteur(s) : Laurent Poupard



Présentation

Le 16 janvier 1651, le duc de Vendôme, gouverneur de Bourgogne, écrit aux maires et échevins d'Avallon pour leur donner son accord à l'établissement d'un couvent de capucins dans leur ville. Ce projet rencontre toutefois une opposition active d'une partie de la population - tant laïcs que religieux (minimes et cordeliers) - dirigée par le lieutenant du bailliage et le procureur du roi. Les Grands du royaume s'en mêlent : Gaston d'Orléans lui est favorable, la reine mère Anne d'Autriche est contre. Le nouvel évêque, d'Attichy, s'y oppose dans un premier temps puis change d'avis et autorise finalement, le 18 octobre 1653, les capucins à établir leur couvent. Avec la bénédiction du duc d'Epéron, devenu gouverneur de Bourgogne, renforcée par les lettres-patentes signées par Louis XIV le 4 janvier 1654, et un large financement assuré par Pierre Odebert (1574-1661), premier président au parlement de Bourgogne. Le couvent et son église sont bâtis de 1657 à 1659 par le maître maçon Antoine La Grange et le maître charpentier Milan Chosson. L'avancement est différent suivant les bâtiments. Ainsi si 12 000 tuiles sont livrées le 21 septembre 1658, le nouveau marché passé le 22 octobre suivant avec La Grange précise qu'il doit "faire ce qu'il reste à faire à l'Eglise, Chapelle, Cœur, Sacristie et reste du dortoir, le tout à la façon porté par le plan et comme il est commencé". La même année, le 20 décembre, Claude Popard, maître tailleur de pierre à Châtillon-sur-Seine, s'engage à réaliser la porte de l'église, d'ordre dorique, de 6 pieds de large pour 10 de haut "sous la clef" (le solde du paiement est délivré le 31 mars 1659). Le prix fait de la charpente en date du 26 juillet 1659 concerne l'église : le maître charpentier Milan Chosson doit "faire tout le couvert de l'église [...], la chapelle, sacristie, allée qui va de l'une à l'autre, et le clocher [...]" Il donne diverses précisions : la chapelle est dédiée au Sépulcre ; la charpente de l'église "sera composée de sept fermes et des soliveaux passant entre les fermes pour supporter le lambris" ; "Le cloché sera à six pans de cinq pieds et demi dans œuvre, couvert en dome à six pans, au dessus du dome une lanterne de trois pieds d'hauteur et son dome", surmonté d'une croix, et il renfermera le beffroi de la cloche. Le charpentier doit aussi faire les cintres pour la voûte du choeur.

Comme ceux des autres ordres religieux, les biens des capucins sont confisqués à la Révolution. Le 30 août 1790, la municipalité soumissionne pour acheter "les bâtiments, jardins, vergers et tous ce qui compose l'enclos des R.P. Capucins de cette ville, d'environ quatre journaux de terre", qu'elle veut réunir à ceux des minimes pour constituer une grande parcelle triangulaire, destinée à être lotie. L'acquisition est effective le 14 janvier 1791, moyennant 59 900 livres (dont 26 000 pour la propriété des capucins). Le 3 février 1792, l'architecte voyer Jacques Nicolas Caristie rend le projet qui lui a été demandé : il propose la création à l'est d'un lotissement à trame orthogonale (structuré par deux rues parallèles et une perpendiculaire), la réutilisation à l'ouest pour constituer une promenade du parc des capucins "actuellement emplanté en charmilles" et la vente des deux couvents, en conservant éventuellement l'église des capucins "pour y faire tels établissements qu'elle [la commune] croira convenables". La municipalité crée la promenade et vend les différents lots, gardant le couvent des capucins qu'elle loue. Elle décide toutefois assez rapidement (ce qui sera accepté par les administrateurs du département le 25 thermidor an 3) de détruire les bâtiments au vu de l'importance des réparations nécessaires pour un ensemble qui "ne présente aucune des commodités locatives que l'on pourroit en attendre, son intérieur n'étant pour ainsi dire composé que de corridors et [pièces] étroites et sans cheminée". Autre argument mis en avant : cette destruction permettra d'agrandir le "champ de réunion", également champ de fêtes "auxquels nos frères du district et du canton peuvent être invités", "pour faire un champ de mars pour les évolutions militaires, une arène pour les jeux et les exercices républicains". La démolition est adjugée le 21 prairial an 3 (9 juin 1795) à Jean Léonard Truchot, qui reste propriétaire des matériaux, moyennant 32 000 livres.

L'église, qui sert alors d'atelier de salpêtre, est épargnée "pour faire une salle d'assemblée et de spectacle". Un aménagement provisoire est réalisé dans un premier temps, l'administration départementale ayant le 15 frimaire an 3 (5 décembre 1794) validé la décision de la commune d'y créer "une salle de danse [danse] publique pour les jours de décade", suivant le devis rédigé par Caristie le 2 vendémiaire précédent (23 septembre). Le 9 nivôse (29 décembre), le charpentier Borne s'engage donc à construire un plancher et une cloison en bois pour isoler cette pièce dans le fond du bâtiment. Il faut encore une dizaine d'années pour que la salle de spectacle se concrétise, toujours sous la houlette de Caristie qui en avait rédigé un projet avant même la destruction du couvent. Ce projet évolue tout en conservant loges et balcon, et les travaux sont réalisés en 1804 et 1805 par le charpentier Brenot, le plâtrier Dumont, le maçon Marlinge, le couvreur Deslaurier, etc. Le peintre Joseph Chanel (1730-1803) est mentionné "pour décorations", sans plus de précision (au foyer ?), mais le décor et la machinerie sont attribués à Charles Antoine Nicolas Montraisin, "artiste à Avallon". Ce dernier donne le 12 pluviôse an 13 (1er février 1805) un devis pour "le parachèvement de la salle de spectacle", mentionnant notamment 206 m² de voliges pour les baignoires, l'amphithéâtre et les loges, "huit rouleaux de papier de lambris pour garnir le devant des loges" et 24 autres rouleaux pour leur fond, la peinture du plafond de la salle (70,20 m²), des toiles pour le rideau d'avant-scène, les quatre rideaux de fond, les coulisses et les frises, "la peinture des rideaux, frises et des quatre décorations représentant l'une un salon, l'autre une forest, la 3e une place publique et la 4e une maison rustique", "les cordages, machines et poulies mouflées pour l'établissement d'un théâtre machiné", "pour éclairer la salle un lustre garni de douze lampes à quinquet", "neuf lampes à quinquet pour éclairer la rampe du théâtre" et "douze lanternes à triangles pour les corridors et escaliers", etc. Sur l'invitation du maire, Caristie établit un projet de reconstruction de la façade : "Comme la salle de spectacles a été construite dans une cy-devant église des P.P. Capucins de cette ville, la façade à l'entrée de cette salle ne présente maintenant qu'un énorme pignon, qui est seulement percé de deux vitraux dont l'un de chaque côté de la porte d'entrée, les quels sont même élevés au dessus d'elle. Il est nécessaire et convenable à tous égards de donner à ce mur de face et d'entrée [un] autre aspect qui soit analogue à sa destination actuelle, c'est pourquoi il convient d'abattre la pointe de pignon, d'y substituer une croupe et au dessous du quarré dud. bâtiment d'y pratiquer des ouvertures pour éclairer les différents étages". Il propose de conserver la porte existante en la modifiant pour supprimer la pierre (portant les armoiries des fondateurs) qui interrompt le fronton, de reconstruire entièrement la façade avec "deux pilastres à refend aux angles" et un entablement couronnant le tout, et d'y ouvrir sept fenêtres. Les travaux sont exécutés par l'entrepreneur en bâtiment Edme Tircuit durant le dernier trimestre 1807. L'exploitation de la Comédie est adjugée le 30 juillet 1807 à Dorothée Dulac, marchand et pompier, moyennant 400 F, sans y comprendre le logement du concierge "qui se trouve sur la

partie supérieure de la grande voûte", accessible par un escalier côté promenade. Précision au bail : "Le maire ainsi que le sous-préfet auront leurs entrées franches et libres dans la loge qui leur est destinée, et qui demeure spécialement réservée à cet usage, sans que l'on puisse y placer l'orchestre pour les jours de bals." Dulac propose d'établir le corps de garde des pompiers dans le bâtiment ou à côté, afin qu'ils soient sur place en cas d'incendie, et indique qu'il est nécessaire d'installer une pompe prenant l'eau dans le puits proche (il s'engage en 1808 à la fournir et la placer pour 500 F, proposition acceptée par le conseil municipal).

Des réparations sont nécessaires vingt ans plus tard, en 1827, pour rendre le bâtiment plus agréable (revêtir d'une couche de plâtre sur lattis les 130 m² du plafond en bois "pour que cette salle soit moins glaciale en hiver qu'elle ne l'est") et éviter les infiltrations d'eau et de neige (remplacement des tuiles cassées, pose de carrelage dans le grenier et les corridors des loges, d'un entablement en pierre de taille sur le mur gouttereau côté rue de la Comédie pour le protéger mais aussi le décorer comme en façade). Les travaux sont adjugés le 18 octobre 1827 au charpentier Symphorien Goyard. Le devis estimatif de l'architecte voyer Burlot, en date du 7 août 1839, prévoit une nouvelle campagne de réparations : "Le théâtre de la ville d'Avallon étant pourvu de nouveaux décors, des réparations et constructions ayant déjà été faites derrière la scène, il devient aujourd'hui tout à fait indispensable de décorer le devant et l'intérieur des baignoires et des loges ainsi que le plafond, qui se trouvent dans un état complet de dégradations ; ce travail fait l'objet d'un devis particulier présenté par Mr Maurice Antonietti peintre décorateur." Les travaux, qui concernent aussi les couloirs, le foyer des loges et le grenier, sont adjugés le 19 décembre 1839 au peintre Paul Guérard. Au début des années 1860, c'est la charpente (donc la couverture) et le plancher du grenier qui sont à refaire. Dans son devis du 6 décembre 1861, l'architecte Pierre Millié écrit : "on profitera de ce remaniement pour exhausser les murs goutterots et de croupe du théâtre afin de donner une hauteur convenable au plafond de la salle qui, à la hauteur des secondes loges ne s'élève qu'à quatre-vingts centimètres environ au dessus des dernières banquettes ; ce manque de hauteur ne permet pas aux spectateurs de se tenir debout dans ces derniers gradins". Le mur de croupe sera rehaussé dans le même style ("en pierre de refend d'encoignure"), et une cheminée en marbre Sainte-Anne de Belgique et un vestiaire réalisés dans le foyer des premières loges. Les travaux sont adjugés le 23 janvier 1862 au charpentier avallonnais Jean Brenot (ou Brenot-Poulin). D'autres, imprévus, sont nécessaires tels la "pose à neuf de seize colonnettes en fonte sous la plateforme des premières et secondes loges", la réparation et le changement de place de la pompe, etc. ; "la plus grande partie des poulies du mécanisme des toiles de fonds et frises ont été renouvelés ainsi que les cordages et tours dormants à tambour de ces décorations et du lustre". Millié étant décédé, le décompte est établi en 1865 par Burlot.

L'architecte auxerrois Ferdinand Rousseau élabore en 1907 un projet de restauration, d'un montant de 52 500 F. Il est approuvé le 6 juin 1907 par le conseil départemental des Bâtiments civils, dont le rapporteur constate : "Le projet de restauration du théâtre d'Avallon comprend l'aménagement complet de la salle et de la scène dans la carcasse conservée et la réfection de la façade d'entrée" (comme un siècle plus tôt). Il écrit : "L'architecte a tiré le meilleur parti possible de la vieille construction, un peu étroite, mise à sa disposition. La salle pourra contenir environ 350 spectateurs commodément placés, avec des dégagements qu'on eut désiré plus larges, mais qui paraissent néanmoins suffisants. Les risques d'incendie dans la salle ont été réduits au minimum par l'emploi judicieux du béton armé dans la construction des planchers et des cloisons. Il souligne l'"avantage que pourrait présenter, en cas d'incendie, un balcon établi au 1er étage sur le long pan regardant la promenade". Le conseil municipal en prend note pour le réaliser si sa situation financière le permet. Les travaux sont divisés en 12 lots, dont l'adjudication a lieu le 18 septembre 1909 : Ernest Lairot d'Asquins (maçonnerie et charpente), Emile Boidot (couverture), Auguste Desnoyers (menuiserie), Boucher fils (peinture vitrerie décoration), etc. La première pierre est posée en avril 1910. Le 11 juillet, le statuaire Georges Loiseau Bailly s'engage à faire "la sculpture des deux pilastres du théâtre de la ville représentant masques et attributs décoratifs (de la musique) et d'après la maquette soumise au conseil municipal pour la somme de 1 000 francs". Le gros oeuvre de la façade est achevé en septembre. Les choses se gâtent ensuite entre l'architecte et le maire qui, le 30 mars 1911, "expose au Conseil que depuis longtemps, il n'a cessé par de nombreuses et pressantes lettres à M. Rousseau architecte de manifester sa surprise et d'exprimer le mécontentement de la population au sujet de l'extrême lenteur d'exécution des travaux de restauration du théâtre. Qu'il croit avoir eu l'explication de cet état de choses par la remise tardive d'un devis supplémentaire de 25 000 F produit par M. Rousseau relatif à des travaux effectués ou à exécuter", devis qui "ne lui a paru ni sincère ni exact". Le conseil vote un blâme à l'architecte et autorise le maire à engager contre lui "toutes poursuites nécessaires en raison de sa négligence, des dépassements non autorisés et de son manque de surveillance". Rousseau produit le 31 mars un autre devis supplémentaire, plus important. Les soumissions acceptées à la fin 1911 et en 1912 concernent la décoration et le mobilier, essentiellement dus aux Parisiens Jacques et Commergnat, sculpteurs décorateurs (141 avenue de Versailles), pour les ornements en staff et carton pierre (décoration de la salle et du foyer) ; E. Chambouléron et E. Mignard, peintres décorateurs (28 rue Vicq d'Azir), pour les décors scéniques et la décoration du plafond de la salle ; Wesbecher père et fils, constructeurs (59-67 rue de la Grange aux Belles), pour l'agencement de la scène, le mobilier de la salle et les travaux de tapisserie. Les travaux touchent à leur fin en février 1913 (la réception provisoire en est faite le 28 février 1913, celle définitive le 24 novembre 1914). Le nouveau théâtre est inauguré le 5 avril 1913. Le décompte final fera état d'un montant de 91 192,93 F, honoraires de l'architecte compris.

L'établissement, dont la jauge est limitée à 370 places, est loué le 16 mars 1916 à David Raïsky, photographe demeurant place de l'Hôtel de Ville, "pour l'installation et l'exploitation d'un cinématographe". Raïsky devra cependant le laisser à la disposition des troupes acceptées par le maire (de plus, certaines salles sont affectées au concierge et à un poste de police). Il demande la résiliation de son bail à compter du 31 mars 1917 mais que la municipalité l'autorise à laisser son installation en place et à payer une location à la représentation, "l'importance de notre ville ne permettant pas des spectacles suivis et nombreux, et par conséquent la charge d'un gros loyer". Occasionnelles au début, les projections cinématographiques prennent ensuite le pas sur les spectacles (34 en 1942, 1 ou 2 en 1947). L'établissement se compose au moment de la Deuxième Guerre mondiale d'une scène de 9,50 x 6,80 m et d'une salle de 9,80 x 8 m, d'une capacité de 350 places environ. A usage de "théâtre, cinéma, music-hall, salle d'exposition et de réunion", il est loué le 1er mai 1944 à Mme veuve Bar (6 rue du Lunain à Paris), qui le dote d'une cabine de projection. Elle le nomme Cinéma-théâtre en 1946, et cède la même année son bail à la société Ciné-spectacles, Sarl gérée par M Salomon et établie au 1 rue du Maréchal Foch (qui signe un bail à son nom le 3 décembre 1954, le gérant étant alors Gilbert Renard). Le balcon est agrandi en 1949 suivant le projet des ingénieurs Robert et J. Bellenger (6 rue Louis Richard à Auxerre) et la toiture est refaite en tuiles plates en 1951. Un rapport d'estimation du cabinet Lecart en 1973 décrit le bâtiment, dont la salle (400 places plus 50 chaises) a un parquet en chêne à la française, des "balcons amphithéâtre en béton armé", des "motifs décoratifs, guirlande en staff sur balustrades, balcons et amphithéâtre, médaillons avec figurines" ; le balcon a des loges avec "séparations et balustrades en frises sapin avec main courante en velours" ; la scène a un cadre avec "staff feuilles d'acanthé", un proscenium ; le foyer a un parquet à l'anglaise, des "motifs en staff peints à l'huile, rehaussés de filets or", un plafond avec "motifs anges, et corniche, peints à l'huile, rehaussés or". Le rapport signale aussi des "gradins d'amphithéâtre en sapin, main courante en velours", "plafond, coupole ornements en staff et décor cadre de scène" (la coupole est en béton), "peintures décoratives, écusson armoiries Ville". A l'extrémité nord, le logement du gérant s'élève sur quatre niveaux.

Le cinéma-théâtre ferme le 1er janvier 1976 pour raison de sécurité, alors que disparaît le 1er octobre suivant le Cinéma Palace (créé par Guilmette en 1922 au 32 Grande Rue). Dépouillée de cinéma, la Ville décide, le 17 décembre 1976, de confier la rénovation de l'établissement à l'architecte Louis Plaideux et au maître d'oeuvre Vincent-R. Wynsberghe, spécialisé dans les salles de spectacle et auteur notamment de travaux sur les théâtres de Clermont-Ferrand (1964), Bayonne et Montluçon (1967), Commeny (1968), etc. Une deuxième salle est créée à la place du balcon et un transformateur installé. Avec une jauge portée à 440 places (260 places dans la salle 1 et 180 dans la salle 2), le cinéma rouvre le 23 juin 1978 sous le nom de cinéma Le Vauban. L'exploitation est confiée à la Société d'Exploitation cinématographique auxerroise (1 boulevard du 11 Novembre à Auxerre) dirigée par Daniel Reynaud, également à la tête à Auxerre des cinémas Casino et Le Paris. La commune en reprend la gestion en 1990 (elle bénéficie d'une dérogation pour cela), ce qui en ferait l'un des premiers cinémas municipaux en France. La fréquentation atteint 50 000 personnes au début des années 2000, amenant la Ville à examiner la possibilité de créer une troisième salle sur un terrain attenant (projet sans suite). En 2020, il fait l'objet de travaux de mise en accessibilité, sous la direction de l'architecte Isabelle Bauny, avec création d'une véranda en façade et d'un ascenseur sur le côté ouest. Sa jauge actuelle est de 330 places : 181 dans la salle 1 et 149 dans la salle 2. Il est équipé de deux projecteurs numériques NEC NC2000C, fabriqués en novembre 2011, mais a conservé dans l'ancienne cabine (au 1er étage) son projecteur Simplex 35 (modèle Millenium) de la société Strong International, d'Omaha (Nebraska, USA), avec tourelle d'objectifs TU2020 et bloc lanterne Super Lume-X, et un enrouleur de films Cinemeccanica, de Milan (Italie).

Historique

Largement financé par Pierre Odebert (1574-1661), premier président au parlement de Bourgogne, le couvent des capucins et son église sont bâtis de 1657 à 1659 par le maître maçon Antoine La Grange et le maître charpentier Milan Chosson. Confisqué à la Révolution, le site est acquis en 1791 par la municipalité, qui le réunit au couvent des minimes voisin. Souhaitant lotir la propriété obtenue, elle demande à l'architecte voyer Jacques Nicolas Caristie un projet, que celui-ci rend le 3 février 1792. Il propose la création à l'est d'un lotissement à trame orthogonale, la réutilisation du parc des capucins à l'ouest pour constituer une promenade et la vente des deux couvents, en conservant éventuellement l'église des capucins "pour y faire tels établissements qu'elle [la commune] croira convenables". La municipalité crée la promenade et vend les différents lots. Au vu de son état, elle décide de détruire le couvent des capucins (démolition adjugée le 9 juin 1795), dont l'église est épargnée "pour faire une salle d'assemblée et de spectacle". Le bâtiment est dans un premier temps aménagé en salle de danse et il faut encore une dizaine d'années pour que la salle de spectacle se concrétise, toujours sous la houlette de Caristie. Le peintre Joseph Chanel est mentionné "pour décorations", sans plus de précision, mais le décor et la machinerie sont attribués à Charles Antoine Nicolas Montraisin, "artiste à Avallon". La façade est rebâtie durant le dernier trimestre 1807 par l'entrepreneur Edme Tircuit suivant le projet de Caristie. Des réparations sont réalisées en 1827 (adjudication du 18 octobre au charpentier Symphorien Goyard) et 1839 (adjudication du 19 décembre au peintre Paul Guérard, suivant le devis estimatif de l'architecte voyer Burlot, avec réfection du décor par le peintre décorateur Maurice Antonietti). Charpente et couverture sont refaites en 1862 par le charpentier Jean Brenot (ou Brenot-Poulin) suivant le devis de l'architecte Pierre Millié. A cette occasion, les murs sont rehaussés afin d'augmenter la hauteur sous plafond au niveau du second balcon et les colonnettes en fonte soutenant les deux balcons sont remplacées. Quarante-cinq ans plus tard, le projet de restauration de l'architecte auxerrois Ferdinand Rousseau est approuvé le 6 juin 1907 par le conseil départemental des Bâtiments civils. La salle et la scène sont totalement refaites, en recourant au béton pour diminuer les risques d'incendie. Les travaux sont divisés en 12 lots, dont l'adjudication a lieu le 18 septembre 1909 : Ernest Lairot d'Asquins (maçonnerie et charpente), Emile Boidot (couverture), Auguste Desnoyers (menuiserie), Boucher fils (peinture vitrerie décoration), etc. La première pierre est posée en avril 1910. La façade est également refaite, avec un décor sculpté dû au statuaire Georges Loiseau Bailly. Les soumissions acceptées à la fin 1911 et en 1912 concernent la décoration et le mobilier, essentiellement dus à des Parisiens : Jacques et Commergnat, sculpteurs décorateurs, pour les ornements en staff et carton pierre (salle et foyer) ; E. Chambouleron et E. Mignard, peintres décorateurs, pour les décors scéniques et la décoration du plafond de la salle ; Wesbecher père et fils, constructeurs, pour l'agencement de la scène, le mobilier de la salle et les travaux de tapisserie. Les travaux touchent à leur fin en février 1913 et le nouveau théâtre est inauguré le 5 avril suivant.

L'établissement, dont la jauge est limitée à 370 places, est loué en 1916 à David Raïsky, photographe demeurant place de l'Hôtel de Ville, "pour l'installation et l'exploitation d'un cinématographe". Occasionnelles au début, les projections cinématographiques prennent ensuite le pas sur les spectacles. A usage de "théâtre, cinéma, music-hall, salle d'exposition et de réunion", il est doté d'une cabine de projection en 1944 par la veuve Bar, qui le nomme Cinéma-théâtre en 1946 et cède son bail la même année à la société Ciné-spectacles. Le balcon est agrandi en 1949 suivant le projet des ingénieurs Robert et J. Bellenger (6 rue Louis Richard à Auxerre) et la toiture est refaite en tuiles plates en 1951. Le cinéma-théâtre ferme le 1er janvier 1976 pour raison de sécurité et la Ville décide, le 17 décembre, d'en confier la rénovation à l'architecte Louis Plaideux et au maître d'œuvre Vincent-R. Wynsberghe, spécialisé dans les salles de spectacle. Une deuxième salle est créée à la place du balcon et un transformateur installé. Avec une jauge portée à 440 places (260 places dans la salle 1 et 180 dans la salle 2), le cinéma rouvre le 23 juin 1978 sous le nom de cinéma Vauban. L'exploitation est confiée à la Société d'Exploitation cinématographique auxerroise dirigée par Daniel Reynaud, également à la tête à Auxerre du cinéma Le Paris et du Grand Casino Auxerrois. La commune en reprend la gestion en 1990 et il fait en 2020 l'objet de travaux de mise en accessibilité, sous la direction de l'architecte Isabelle Bauny, avec création d'une véranda en façade et d'un ascenseur sur le côté ouest. Sa jauge actuelle est de 330 places : 181 dans la salle 1 et 149 dans la salle 2.

Dates : 1657 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre :

Antoine La Grange (maître maçon, attribution par source), Milan Chosson (maître charpentier, attribution par source), Jacques Nicolas Caristie (architecte communal, attribution par source), Joseph Chanel (peintre, attribution par travaux historiques), Charles Antoine Nicolas Montraisin (peintre, attribution par source), Pierre Millié (architecte, attribution par source), Ferdinand Rousseau (architecte départemental, attribution par travaux historiques), Louis Plaideux (architecte, attribution par source), Vincent-R. Wynsberghe (maître d'œuvre, attribution par source), Isabelle Bauny (architecte, attribution par tradition orale)

Description

Le bâtiment a des murs en moellons calcaires enduits à l'exception de la façade antérieure, réalisée en pierre de taille. Le cinéma, qui occupe les deux tiers sud, comporte un étage carré, desservi par des escaliers droits et à retours en béton ; le tiers nord, abritant autrefois bureau et logement du concierge (actuellement des loges d'acteur et des équipement techniques), a une cave voûtée (en berceau segmentaire) à l'étage de soubassement, surmonté d'un rez-de-chaussée surélevé et d'un étage carré, desservis par un escalier tournant en charpente. L'étage de comble est coiffé d'un toit à longs pans, croupe au sud et pignon couvert au nord, avec couverture de tuiles mécaniques. Les deux petits corps anciens adossés à l'ouest font eux-aussi appels aux moellons calcaires enduits, avec une couverture en tuiles mécaniques. Celui au sud-ouest (ancienne chapelle) abritant les sanitaires est voûté d'arêtes avec une clef saillante portant un blason non identifié ; l'une des deux pièces de celui au nord-ouest est voûtée en berceau plein cintre. Les constructions neuves à l'ouest ont un essentage de tôle et une couverture en bac acier ; la véranda en façade est fermée par des murs rideaux associant verre et poteaux métalliques.

Eléments descriptifs

Murs : calcaire, acier, moellon, pierre de taille, pan de fer, enduit, mur-rideau, essentage de tôle

Toit : tuile plate, tuile mécanique, acier en couverture

Etages : 1 étage carré, étage de comble

Couvrement : voûte en berceau plein-cintre, voûte en berceau segmentaire, voûte d'arêtes

Élévation : élévation ordonnancée

Type(s) de couverture : toit à longs pans croupe; pignon couvert

Escaliers : escalier dans-oeuvre, escalier tournant à retours sans jour, en maçonnerie; escalier dans-oeuvre, escalier droit, en maçonnerie;

escalier dans-oeuvre, escalier tournant à retours avec jour, en charpente

Autres organes de circulations : ascenseur

Décor

Techniques : sculpture

Représentations : blason

Précision sur les représentations :

Blason non identifié : d'azur aux jumeaux enlacés et fixant, colletés d'un lien ou d'une chaîne d'or reliée à un anneau commun de même, le tout accompagné d'une étoile d'argent en chef, de trois taux d'or aux flanc et en pointe, ce dernier surmontant un croissant d'argent.

Sources documentaires

Documents d'archives

- **Archives départementales de l'Yonne : 4 E 25 4 M 4 Etablissements d'enseignement, de sciences et d'art. Théâtre. 1806-1861.**
Archives départementales de l'Yonne : 4 E 25 4 M 4 Etablissements d'enseignement, de sciences et d'art. Théâtre. 1806-1861.
Lieu de conservation : Archives départementales de l'Yonne, Auxerre- Cote du document : 4 E 25 4 M 4
- **Archives départementales de l'Yonne : 4 E 25 5 N 2 Acquisition des biens nationaux... 1790-an III.**
Archives départementales de l'Yonne : 4 E 25 5 N 2 Acquisition des biens nationaux... 1790-an III.
Lieu de conservation : Archives départementales de l'Yonne, Auxerre- Cote du document : 4 E 25 5 N 2
- **Archives départementales de l'Yonne : 2 O 399 Théâtre. 1807-1920.**
Archives départementales de l'Yonne : 2 O 399 Théâtre : établissement d'une pompe à incendie dans la salle de spectacle (1807), restauration et embellissement de la salle des concerts (1832), travaux et réparations (1839-1914), sculpture de la façade (1910), achat de mobilier (1913), règlement (1913), location du théâtre (1917-1920). 1807-1920.
Lieu de conservation : Archives départementales de l'Yonne, Auxerre- Cote du document : 2 O 399
- **Archives municipales d'Avallon : 4 D 24-25, 27 Assurance bâtiments communaux. 1973.**
Archives municipales d'Avallon : 4 D 24-25, 27 Assurance bâtiments communaux. 1973.
Lieu de conservation : Archives municipales, Avallon- Cote du document : 4 D 24-25, 27
- **Archives municipales d'Avallon : 4 M 20-22 Cinéma. Rénovation. 1976-1980.**
Archives municipales d'Avallon : 4 M 20-22 Cinéma. Rénovation. 1976-1980.
Lieu de conservation : Archives municipales, Avallon- Cote du document : 4 M 20-22
- **Archives municipales d'Avallon : 4 M 23-24 Cinéma-Théâtre. 1913-1975.**
Archives municipales d'Avallon : 4 M 23-24 Cinéma-Théâtre. 1913-1975.
Lieu de conservation : Archives municipales, Avallon- Cote du document : 4 M 23-24
- **Archives municipales d'Avallon : 2 R 7 Cinéma. 1914-1948.**
Archives municipales d'Avallon : 2 R 7 Cinéma. 1914-1948.
Lieu de conservation : Archives municipales, Avallon- Cote du document : 2 R 7
- **Archives municipales d'Avallon : 2 R 21 Cinéma / théâtre. 1936-1945.**
Archives municipales d'Avallon : 2 R 21 Cinéma / théâtre. 1936-1945.
Lieu de conservation : Archives municipales, Avallon- Cote du document : 2 R 21

Documents figurés

- **[Plan des propriétés des capucins et des minimes avec proposition de lotissement]. S.d. [3 février 1792].**
[Plan des propriétés des capucins et des minimes avec proposition de lotissement]. Dessin (plume lavis), s.n. [par Jacques Nicolas Caristie]. S.d. [3 février 1792]. 53,5 x 75,5 cm, éch. de 100 toises (pour 28 cm).
Lieu de conservation : Archives départementales de l'Yonne, Auxerre- Cote du document : 4 E 25 5 N 2
- **[Projet de salle de réunion et de spectacle dans l'église des capucins]. S.d. [entre 1792 et 1795].**
[Projet de salle de réunion et de spectacle dans l'église des capucins]. Dessin (plume, lavis), s.n. [par Jacques Nicolas Caristie]. S.d. [entre 1792 et 1795].- Plan d'un projet d'une salle d'assemblée pour les élections, pour les fêtes civiques, et en même temps de spectacle. 51,5 x 34 cm, éch. graphique de 12 cm. Au verso : Plan de la salle des Capucins. Spectacle. N° 32. (4 E 25 S2/33).- Coupe et élévation sur la ligne KK du plan. 27,5 x 48,5 cm, éch. graphique de 18,9 cm. (4 E 25 S2/35).- Elévation de la terrasse. 27 x 41 cm, éch. de 5 toises (pour 13,5 cm). Au verso : Plan ancien proposé pour la façade de la salle de spectacle. N° 10. (4 E 25 S2/34).
Lieu de conservation : Archives départementales de l'Yonne, Auxerre- Cote du document : 4 E 25 S2/33-35
- **Plan de la salle de spectacle. S.d. [an 13 (1805) ?].**
Plan de la salle de spectacle. Dessin (plume, lavis), s.n. [par Jacques Nicolas Caristie]. S.d. [an 13 (1805) ?]. 41,5 x 98 cm, éch. de 6 pieds (pour 8,1 cm).
Lieu de conservation : Archives départementales de l'Yonne, Auxerre- Cote du document : 4 E 25 4 M 4
- **[Proposition de décor pour la salle de spectacle]. S.d. [an 13 (1805) ?].**
[Proposition de décor pour la salle de spectacle]. Dessin (plume), s.n. [par Charles Antoine Nicolas Montraisain ?]. S.d. [an 13 (1805) ?]. 26,5 x 42,5 cm, sans éch.
Lieu de conservation : Archives départementales de l'Yonne, Auxerre- Cote du document : 4 E 25 4 M 4
- **[Croquis pour la location des places]. 1ères loges [et] Baignoires. Parquet. S.d. [an 13 (1805) ?].**
[Croquis pour la location des places]. 1ères loges [et] Baignoires. Parquet. Dessin (plume), s.n. S.d. [an 13 (1805) ?]. 26 x 21 cm, sans éch. Feuille déchirée en deux. 1res loges : 86 places, baignoires : 78/80, parquet : 90. Total : 254/256.
Lieu de conservation : Archives départementales de l'Yonne, Auxerre- Cote du document : 4 E 25 4 M 4
- **Numéros des loges de la Comédie et nombre des personnes qu'elles contiennent. S.d. [1806 ?].**
Numéros des loges de la Comédie et nombre des personnes qu'elles contiennent. Dessin (plume), s.n. S.d. [1806 ?]. 30 x 43,5 cm, sans éch. 1res loges : 97 places, baignoires : 80, parquet : 90, paradis : 260. Total : 527 "sans compter les places debout ou sur le théâtre"
Lieu de conservation : Archives départementales de l'Yonne, Auxerre- Cote du document : 4 E 25 4 M 4
- **Avallon. - Le théâtre. S.d. [1er quart 20e siècle, avant 1910].**
Avallon. - Le théâtre. Reproduction de carte postale, par N.D. S.d. [1er quart 20e siècle, avant 1910].
Lieu de conservation : Archives municipales, Avallon- Cote du document : 310 W 51
- **[Construction de la façade du théâtre d'Avallon]. S.d. [1910].**
[Construction de la façade du théâtre d'Avallon]. Reproduction d'une photographie, s.n. S.d. [1910].
Lieu de conservation : Archives municipales, Avallon- Cote du document : 310 W 52
- **[Façade antérieure du théâtre]. S.d. [1er quart 20e siècle, après 1910].**
[Façade antérieure du théâtre]. Reproduction d'un dessin, s.n. S.d. [1er quart 20e siècle, après 1910].
Lieu de conservation : Archives municipales, Avallon- Cote du document : 310 W 53
- **Théâtre d'Avallon [croquis de plan]. 21 septembre 1943.**
Théâtre d'Avallon [croquis de plan]. Dessin (plume), par l'architecte voyer Guion. 21 septembre 1943. 21 x 27 cm, sans éch.
Lieu de conservation : Archives municipales, Avallon- Cote du document : 2 R 21
- **Ville d'Avallon. Risque 13. Groupe E. Théâtre municipal. 4e trimestre 1973.**

Ville d'Avallon. Risque 13. Groupe E. Théâtre municipal. Dessin (tirage), par le Cabinet Lecart. 4e trimestre 1973. 48,5 x 57,5 cm, 1/100.
Lieu de conservation : Archives municipales, Avallon- Cote du document : 4 D 27

Bibliographie

• Aménagement de deux salles de cinéma dans l'ancien théâtre municipal. 1980.

Aménagement de deux salles de cinéma dans l'ancien théâtre municipal. Avallon, revue municipale, 1980, p. 14 : ill.

• Annuaire du cinéma Bellefaye

Annuaire du cinéma Bellefaye. Paris : Bellefaye, 1948-2015. Titres : Annuaire du cinéma. [1948]-1963. Annuaire du cinéma et télévision. 1964-1985. Annuaire du cinéma, télévision, vidéo. 1986-2005. Annuaire du cinéma et de l'audiovisuel. 2006-2015. Numérique à partir de 2016.

• Auclerc, Robert. Avallon d'hier à aujourd'hui. 2013.

Auclerc, Robert. Avallon d'hier à aujourd'hui. Saint-Avertin : Editions Sutton, 2013. 96 p. : ill. ; 23 cm. (Regards croisés).

• Auclerc, Robert. Georges Loiseau-Bailly (1858-1913) sculpteur indépendant au XIXe siècle. 2017.

Auclerc, Robert. Georges Loiseau-Bailly (1858-1913) sculpteur indépendant au XIXe siècle. Société d'Etudes d'Avallon, 156e année, 92e vol., 2017, p. 72-136 : ill.

• Baudouin. Rue de la Comédie. 1867.

Baudouin. Rue de la Comédie. Bulletin de la Société d'Etudes d'Avallon, 9e année, 1867, p. 46-47.

• Dons faits au musée. Année 1873. 1873.

Dons faits au musée. Année 1873. Bulletin de la Société d'Etudes d'Avallon, 14e année, 1873, p. 198-207.

• [Exposition. Avallon, Archives municipales. 2017]. Habiter Avallon. Naissance d'une ville, du néolithique à nos jours à travers le patrimoine bâti. 2018.

[Exposition. Avallon, Archives municipales. 2017]. Habiter Avallon. Naissance d'une ville, du néolithique à nos jours à travers le patrimoine bâti : exposition présentée au Grenier à sel d'Avallon du 1er septembre au 8 octobre 2017. Avallon : Ville d'Avallon, 2018. 50 p. : ill. ; 30 cm.

• Gally, M. Etablissement des capucins à Avallon (1650-1654). 1861.

Gally, M. Etablissement des capucins à Avallon (1650-1654). Bulletin de la Société d'Etudes d'Avallon, 1861, 3e année, p. 43-59.

• Vernot, Nicolas. [Blason de l'ancien couvent de capucins d'Avallon]. 31 mars 2023.

Vernot, Nicolas. [Blason de l'ancien couvent de capucins d'Avallon]. 31 mars 2023.

Informations complémentaires

Annexes

Blason de l'ancien couvent de capucins d'Avallon.

Vernot, Nicolas. [Blason de l'ancien couvent de capucins d'Avallon]. 31 mars 2023.

Pour donner suite à votre message, il ne fait aucun doute pour moi que l'élément central des armoiries en question est une paire de jumeaux, avec une représentation proche de celle du signe astrologique des gémeaux. Cette identification permet de rendre compte du caractère enlacé des personnages, ainsi que du lien qui les relie par le cou. Dès lors, le blasonnement de ces armes est le suivant : *d'azur aux jumeaux enlacés et fixant, colletés d'un lien ou d'une chaîne d'or reliée à un anneau commun de même, le tout accompagné d'une étoile d'argent en chef, de trois taurins d'or au flanc et en pointe, ce dernier surmontant un croissant d'argent*.

Les jumeaux se retrouvent dans les armoiries de la famille Besson, en Suisse romande : d'azur à deux jumeaux affrontés, enlacés et fixant d'argent sur un mont de deux rochers d'or. Il s'agit d'armoiries parlantes, *besson* signifiant "jumeau" en ancien français. (Nicolas Vernot, *Armorial du Jura. Canton du Jura, Jura bernois, Bienne, Birseck, Laufen, Porrentruy*, 2022, p. 285).

Une branche de cette famille s'est fixée en France, mais avec des armoiries différentes. Cela étant dit, comme je l'ai montré dans cet article : https://www.academia.edu/42759032/La_signification_des_armoiries_fran%C3%A7aises_%C3%A0_l_%C3%89poque_moderne_nouveaux_axes_de_re les armoiries avec étoile(s) en chef et croissant en pointe accueillent très souvent en abîme un emblème parlant. Il s'agit donc assez vraisemblablement d'une famille dont le nom évoque l'idée de jumeaux, voire de paire : Besson, Jumeau... Les taurins sont peut-être la marque d'une dévotion à saint Antoine ou d'une allégeance aux Franciscains, mais peuvent également avoir été employés pour bâtir un rébus, les noms en -tot n'étant pas rares en Bourgogne.

De plus, ce sont des armes laïques et non ecclésiastiques : un supérieur de l'ordre des Franciscains n'aurait pas manqué de placer derrière l'écu les insignes liés à sa charge.

A mon avis, il faut donc chercher dans la liste des fondateurs ou bienfaiteurs de la chapelle, un patronyme qui évoquerait l'idée de jumeaux ou de parité, éventuellement terminé en -tot. Je n'ai pas trouvé les armes des Odebert, il faudrait éventuellement voir sa femme, sa mère, ses gendres, et toute famille dont il aurait pu hériter...

Je n'exclus pas totalement qu'il puisse s'agir des armoiries parlantes du maître tailleur de pierre Claude Popart, armoiries parlantes avec l'idée que les jumeaux sont des *poupards* (<https://www.cnrtl.fr/definition/poupard>). Pour comparaison, armoiries Poupard dans le Poitou (attribuées d'office, mais quand même...) : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1114757/f472.image>

Ces armoiries aux jumeaux ne figurent pas dans l'Armorial général, tout du moins pas dans les armes enregistrées au bureau de Semur, dont dépendait Avallon. Mais peut-être faudrait-il élargir la démarche. Je les ai postées également sur un groupe privé Facebook de spécialistes, personne ne les a reconnues.

Nicolas Vernot, chercheur invité, École universitaire de recherche *Humanités, Création, Patrimoine* (CY Cergy Paris Université)

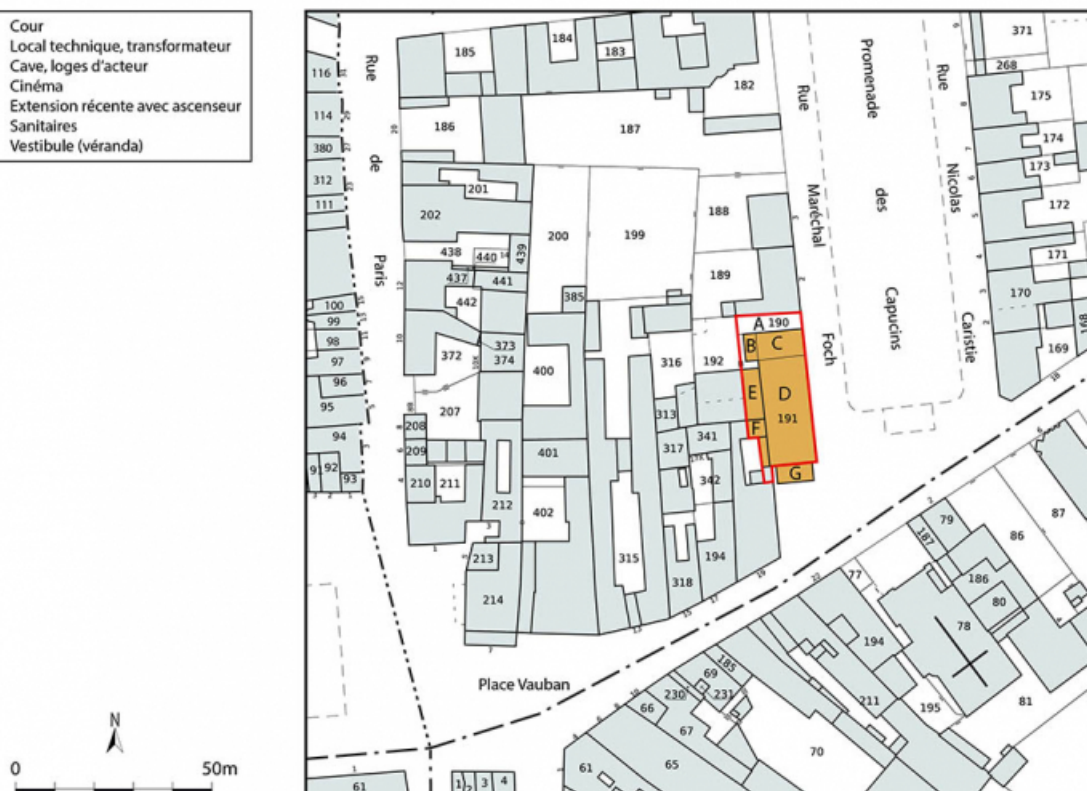
Thématiques : salles de spectacle de Bourgogne-Franche-Comté

Aire d'étude et canton : Bourgogne-Franche-Comté

Dénomination : chapelle, théâtre, cinéma

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

A	Cour
B	Local technique, transformateur
C	Cave, loges d'acteur
D	Cinéma
E	Extension récente avec ascenseur
F	Sanitaires
G	Vestibule (véranda)



Plan-masse et de situation. Extrait du plan cadastral, 2022, AO, 1/1 000.

89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

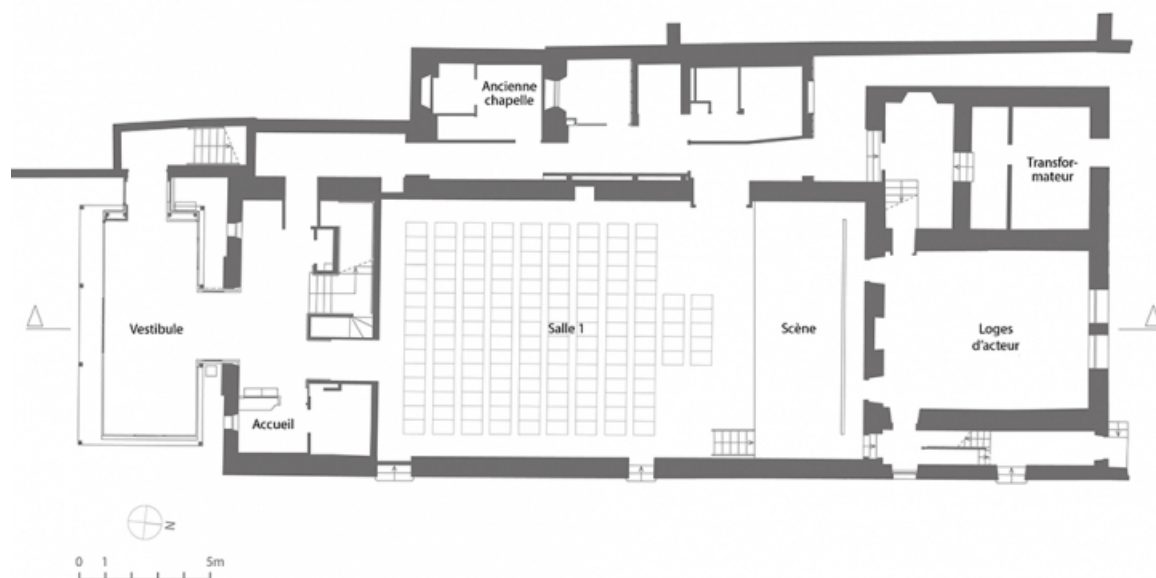
N° de l'illustration : 20238900473NUDA

Date : 2023

Auteur : Aline Thomas

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Plan au rez-de-chaussée. D'après un plan fourni par les Services techniques de la Ville.

89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

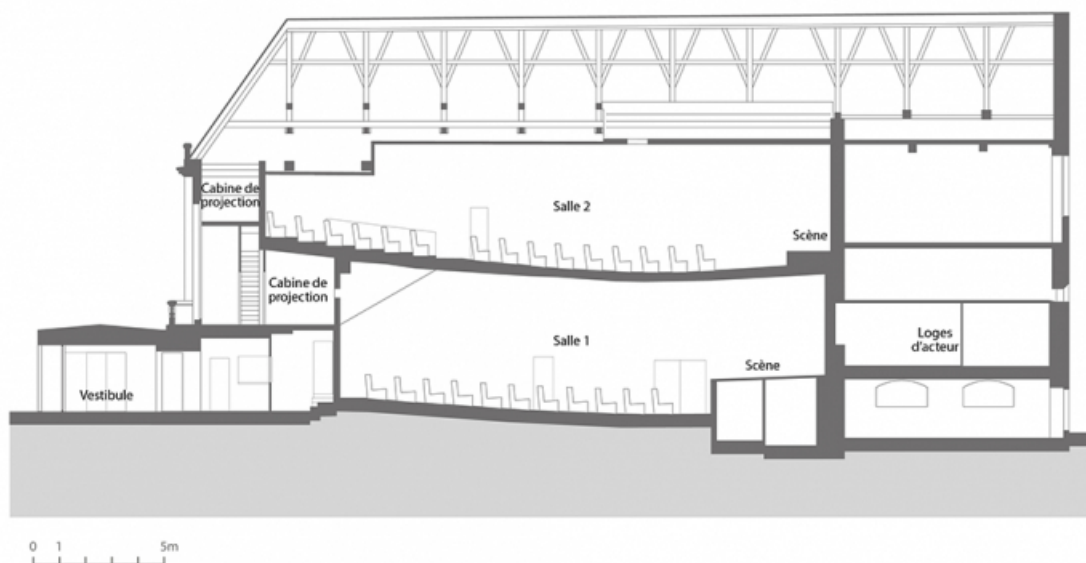
N° de l'illustration : 20238900762NUDA

Date : 2023

Auteur : Aline Thomas

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Coupe longitudinale. D'après une coupe fournie par les Services techniques de la Ville.

89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

N° de l'illustration : 20238900763NUDA

Date : 2023

Auteur : Aline Thomas

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



[Plan des propriétés des capucins et des minimes avec proposition de lotissement]. S.d. [3 février 1792].

89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

Source :

[Plan des propriétés des capucins et des minimes avec proposition de lotissement]. Dessin (plume lavie), s.n. [par Jacques Nicolas Caristie]. S.d. [3 février 1792]. 53,5 x 75,5 cm, éch. de 100 toises (pour 28 cm).

Lieu de conservation : Archives départementales de l'Yonne, Auxerre - Cote du document : 4 E 25 5 N 2

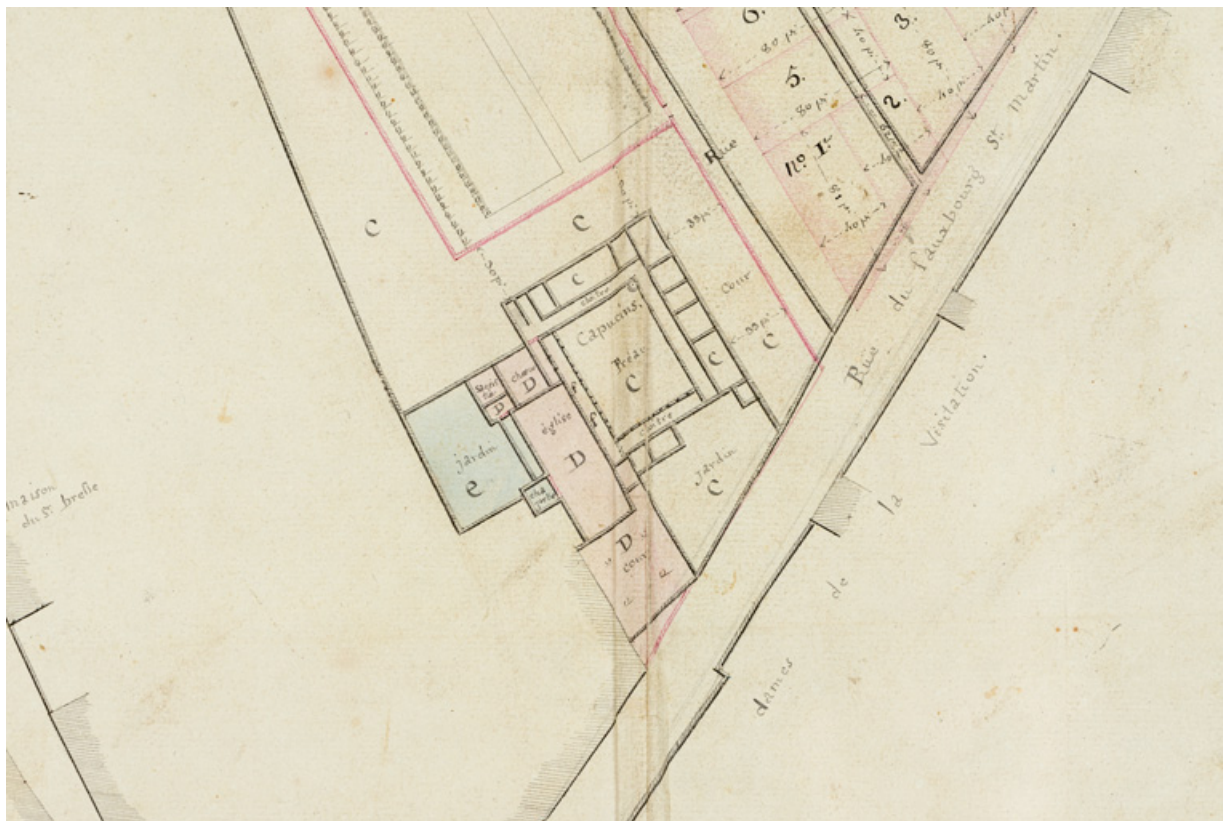
N° de l'illustration : 20238900486NUC2A

Date : 2023

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



[Plan des propriétés des capucins et des minimes avec proposition de lotissement : détail des capucins]. S.d. [3 février 1792].
89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

Source :

[Plan des propriétés des capucins et des minimes avec proposition de lotissement]. Dessin (plume lavis), s.n. [par Jacques Nicolas Caristie]. S.d. [3 février 1792]. 53,5 x 75,5 cm, éch. de 100 toises (pour 28 cm).

Lieu de conservation : Archives départementales de l'Yonne, Auxerre - Cote du document : 4 E 25 5 N 2

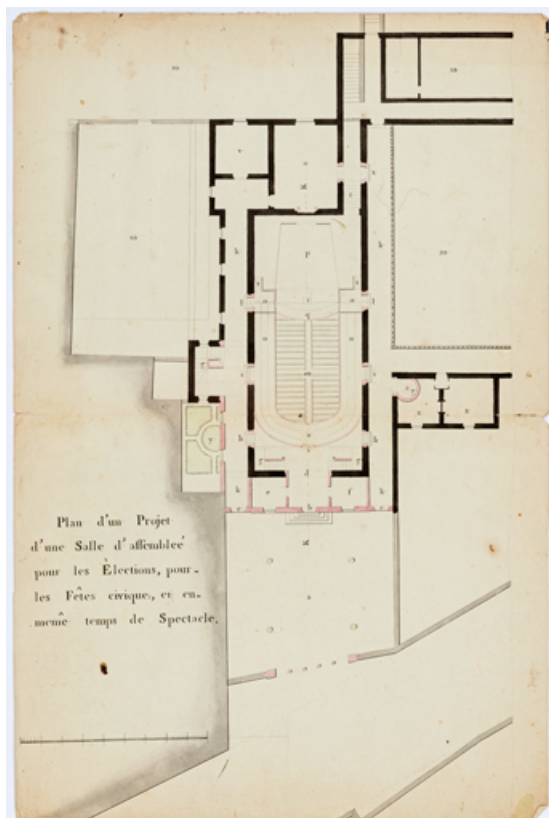
N° de l'illustration : 20238900487NUC4A

Date : 2023

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



[Projet de salle de réunion et de spectacle dans l'église des capucins]. Plan d'un projet d'une salle d'assemblée pour les élections, pour les fêtes civiques, et en même temps de spectacle. S.d. [entre 1792 et 1795].

89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

Source :

[Projet de salle de réunion et de spectacle dans l'église des capucins]. Dessin (plume, lavis), s.n. [par Jacques Nicolas Caristie]. S.d. [entre 1792 et 1795].

- *Plan d'un projet d'une salle d'assemblée pour les élections, pour les fêtes civiques, et en même temps de spectacle.* 51,5 x 34 cm, éch. graphique de 12 cm. Au verso : *Plan de la salle des Capucins. Spectacle. N° 32.* (4 E 25 S2/33).

- *Coupe et élévation sur la ligne KK du plan* 27,5 x 48,5 cm, éch. graphique de 18,9 cm. (4 E 25 S2/35).

- *Elévation de la terrasse.* 27 x 41 cm, éch. de 5 toises (pour 13,5 cm). Au verso : *Plan ancien proposé pour la façade de la salle de spectacle. N° 10.* (4 E 25 S2/34).

Lieu de conservation : Archives départementales de l'Yonne, Auxerre - Cote du document : 4 E 25 S2/33-35

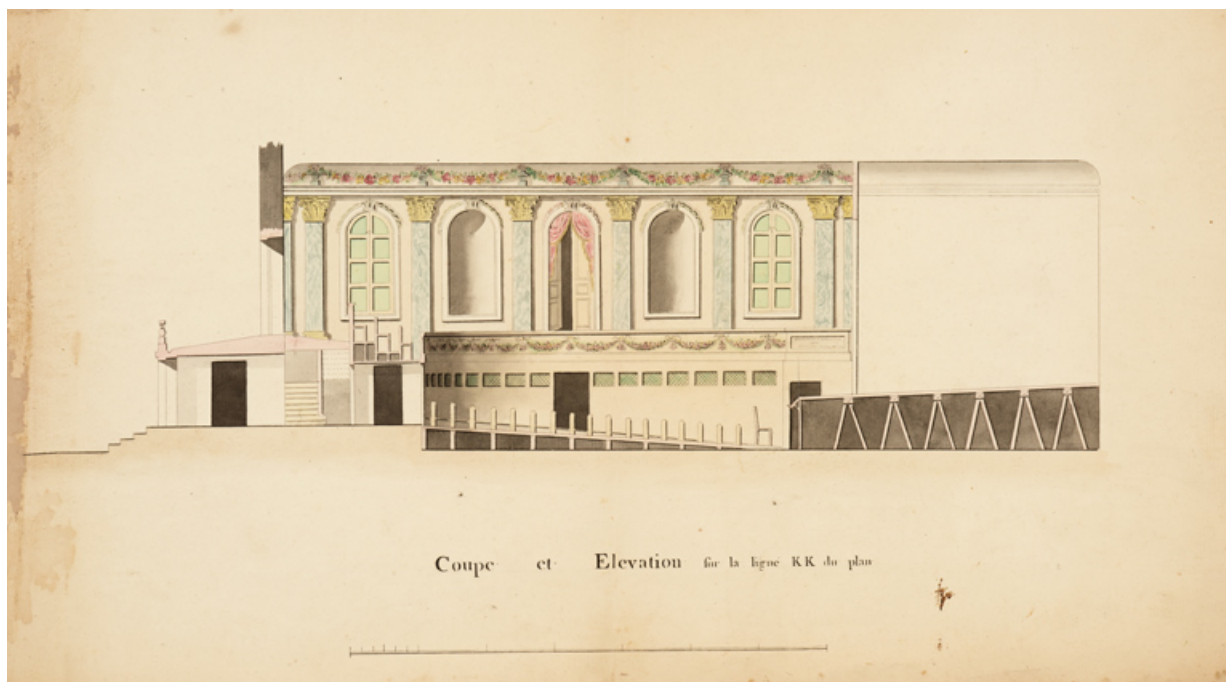
N° de l'illustration : 20238900494NUC4A

Date : 2023

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



[Projet de salle de réunion et de spectacle dans l'église des capucins]. Coupe et élévation sur la ligne KK du plan. S.d. [entre 1792 et 1795].

89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

Source :

[Projet de salle de réunion et de spectacle dans l'église des capucins]. Dessin (plume, lavis), s.n. [par Jacques Nicolas Caristie]. S.d. [entre 1792 et 1795].

- *Plan d'un projet d'une salle d'assemblée pour les élections, pour les fêtes civiques, et en même temps de spectacle.* 51,5 x 34 cm, éch. graphique de 12 cm. Au verso : *Plan de la salle des Capucins. Spectacle. N° 32.* (4 E 25 S2/33).

- *Coupe et élévation sur la ligne KK du plan* 27,5 x 48,5 cm, éch. graphique de 18,9 cm. (4 E 25 S2/35).

- *Elévation de la terrasse.* 27 x 41 cm, éch. de 5 toises (pour 13,5 cm). Au verso : *Plan ancien proposé pour la façade de la salle de spectacle. N° 10.* (4 E 25 S2/34).

Lieu de conservation : Archives départementales de l'Yonne, Auxerre - Cote du document : 4 E 25 S2/33-35

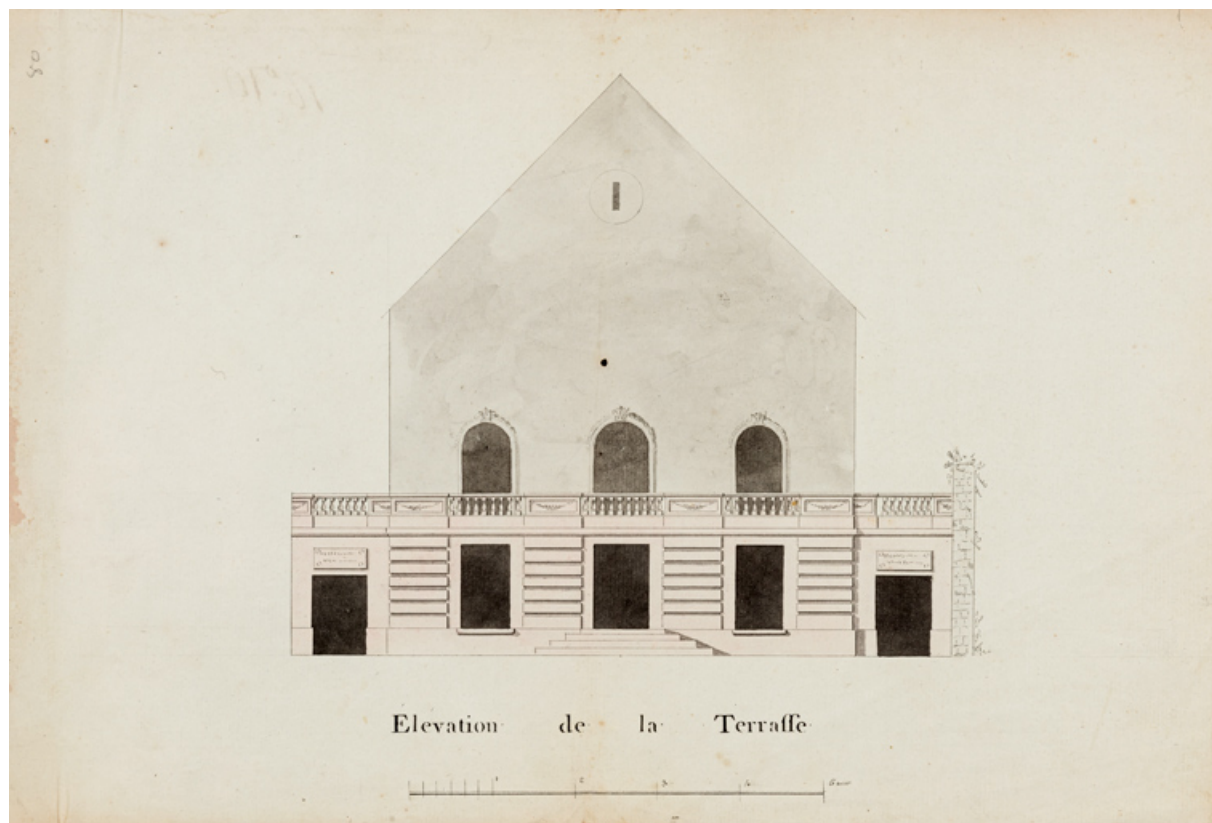
N° de l'illustration : 20238900496NUC2A

Date : 2023

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



[Projet de salle de réunion et de spectacle dans l'église des capucins]. Elévation de la terrasse. S.d. [entre 1792 et 1795].
89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

Source :

[Projet de salle de réunion et de spectacle dans l'église des capucins]. Dessin (plume, lavis), s.n. [par Jacques Nicolas Caristie]. S.d. [entre 1792 et 1795].

- *Plan d'un projet d'une salle d'assemblée pour les élections, pour les fêtes civiques, et en même temps de spectacle.* 51,5 x 34 cm, éch. graphique de 12 cm. Au verso : *Plan de la salle des Capucins. Spectacle. N° 32.* (4 E 25 S2/33).

- *Coupe et élévation sur la ligne KK du plan* 27,5 x 48,5 cm, éch. graphique de 18,9 cm. (4 E 25 S2/35).

- *Elévation de la terrasse.* 27 x 41 cm, éch. de 5 toises (pour 13,5 cm). Au verso : *Plan ancien proposé pour la façade de la salle de spectacle. N° 10.* (4 E 25 S2/34).

Lieu de conservation : Archives départementales de l'Yonne, Auxerre - Cote du document : 4 E 25 S2/33-35

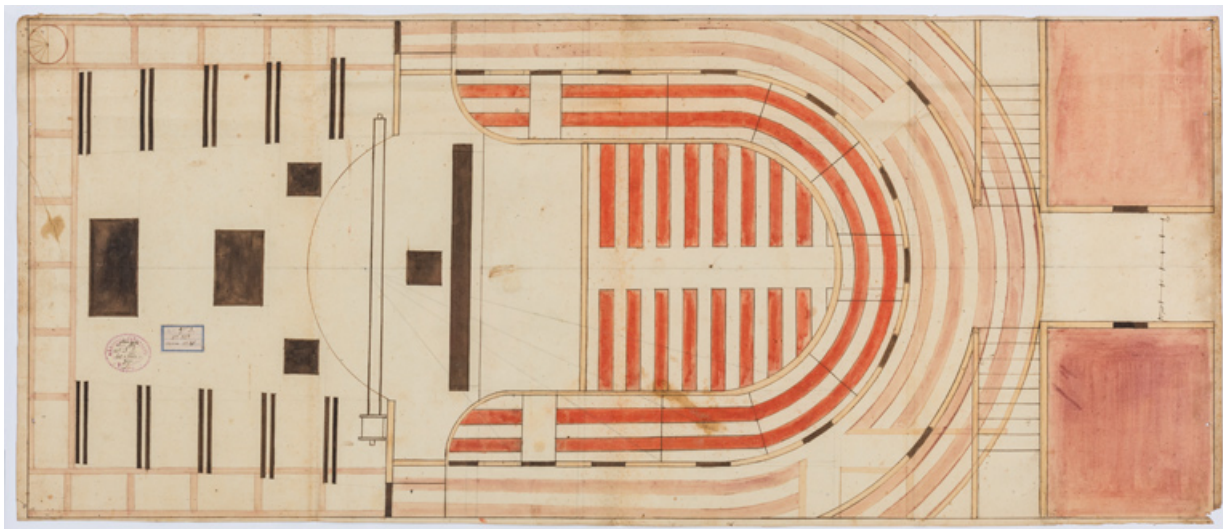
N° de l'illustration : 20238900495NUC4A

Date : 2023

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Plan de la salle de spectacle. S.d. [an 13 (1805) ?].

89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

Source :

Plan de la salle de spectacle. Dessin (plume, lavis), s.n. [par Jacques Nicolas Caristie]. S.d. [an 13 (1805) ?]. 41,5 x 98 cm, éch. de 6 pieds (pour 8,1 cm).

Lieu de conservation : Archives départementales de l'Yonne, Auxerre - Cote du document : 4 E 25 4 M 4

N° de l'illustration : 20238900490NUC2A

Date : 2023

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



[Proposition de décor pour la salle de spectacle]. S.d. [an 13 (1805) ?].

89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

Source :

[Proposition de décor pour la salle de spectacle]. Dessin (plume), s.n. [par Charles Antoine Nicolas Montraisin ?].

S.d. [an 13 (1805) ?]. 26,5 x 42,5 cm, sans éch.

Lieu de conservation : Archives départementales de l'Yonne, Auxerre - Cote du document : 4 E 25 4 M 4

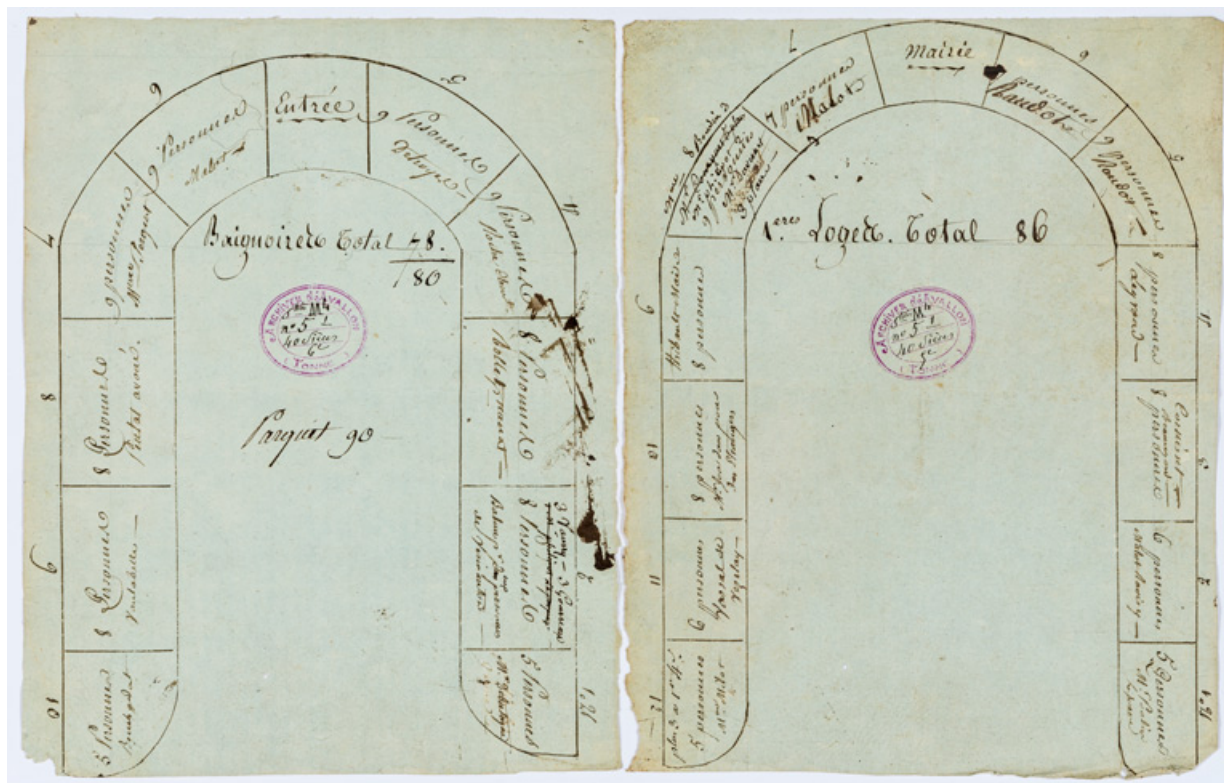
N° de l'illustration : 20238900492NUC2A

Date : 2023

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



[Croquis pour la location des places]. 1ères loges [et] Baignoires. Parquet. S.d. [an 13 (1805) ?].

89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

Source :

[Croquis pour la location des places]. 1ères loges [et] Baignoires. Parquet. Dessin (plume), s.n. S.d. [an 13 (1805) ?]. 26 x 21 cm, sans éch. Feuille déchirée en deux.

1res loges : 86 places, baignoires : 78/80, parquet : 90. Total : 254/256.

Lieu de conservation : Archives départementales de l'Yonne, Auxerre - Cote du document : 4 E 25 4 M 4

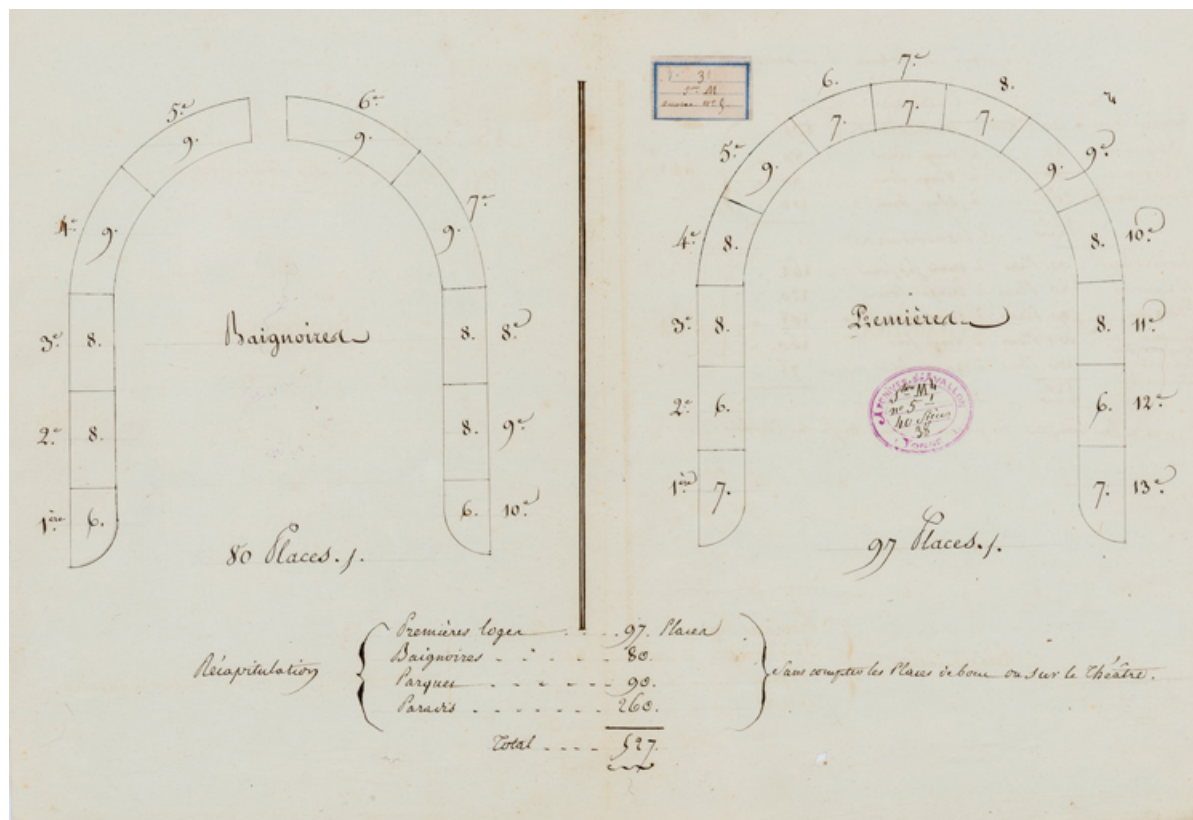
N° de l'illustration : 20238900493NUC4A

Date : 2023

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Numéros des loges de la Comédie et nombre des personnes qu'elles contiennent. S.d. [1806 ?].

89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

Source :

Numéros des loges de la Comédie et nombre des personnes qu'elles contiennent Dessin (plume), s.n. S.d. [1806 ?]. 30 x 43,5 cm, sans éch.

1res loges : 97 places, baignoires : 80, parquet : 90, paradis : 260. Total : 527 "sans compter les places debout ou sur le théâtre"

Lieu de conservation : Archives départementales de l'Yonne, Auxerre - Cote du document : 4 E 25 4 M 4

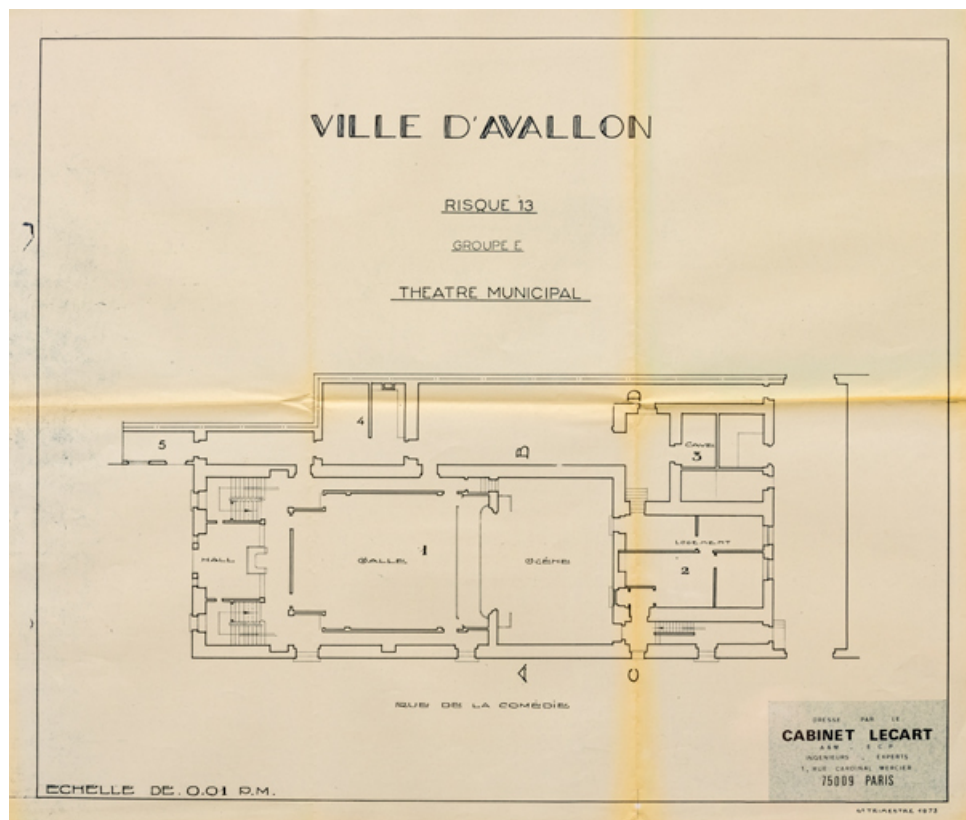
N° de l'illustration : 20238900491NUC4A

Date : 2023

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Ville d'Avallon. Risque 13. Groupe E. Théâtre municipal. 4e trimestre 1973.
89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

Source :

Ville d'Avallon. Risque 13. Groupe E. Théâtre municipal Dessin (tirage), par le Cabinet Lecart. 4e trimestre 1973.
48,5 x 57,5 cm, 1/100.

Lieu de conservation : Archives municipales, Avallon - Cote du document : 4 D 27

N° de l'illustration : 20238900414NUC2A

Date : 2023

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Couverture du programme d'inauguration du théâtre municipal d'Avallon. 5 avril 1913.
89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

Source :

Archives municipales d'Avallon : 4 M 23-24 Cinéma-Théâtre. 1913-1975.

Lieu de conservation : Archives municipales, Avallon - Cote du document : 4 M 23-24

N° de l'illustration : 20238900415NUC2A

Date : 2023

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Avallon. - Le théâtre. S.d. [1er quart 20e siècle, avant 1910].

89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

Source :

Avallon. - Le théâtre. Reproduction de carte postale, par N.D. S.d. [1er quart 20e siècle, avant 1910].

Lieu de conservation : Archives municipales, Avallon - Cote du document : 310 W 51

N° de l'illustration : 20238900417NUC4A

Date : 2023

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



[Construction de la façade du théâtre d'Avallon]. S.d. [1910].

89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

Source :

[Construction de la façade du théâtre d'Avallon]. Reproduction d'une photographie, s.n. S.d. [1910].

Lieu de conservation : Archives municipales, Avallon - Cote du document : 310 W 52

N° de l'illustration : 20238900418NUC4A

Date : 2023

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



[Façade antérieure du théâtre]. S.d. [1er quart 20e siècle, après 1910].
89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

Source :

[Façade antérieure du théâtre]. Reproduction d'un dessin, s.n. S.d. [1er quart 20e siècle, après 1910].
Lieu de conservation : Archives municipales, Avallon - Cote du document : 310 W 53

N° de l'illustration : 20238900416NUC4A

Date : 2023

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble, depuis l'est.

89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

N° de l'illustration : 20238900398NUC4A

Date : 2023

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Façades antérieure et latérale droite.

N° de l'illustration : 20238900397NUC4A

Date : 2023

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Façade antérieure.

89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

N° de l'illustration : 20238900399NUC4A

Date : 2023

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Façade antérieure : partie supérieure avec décor de postes.

89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

N° de l'illustration : 20238900392NUC4A

Date : 2023

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Façade antérieure : partie supérieure avec décor sculpté et enseignes.

89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

N° de l'illustration : 20238900394NUC4A

Date : 2023

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Façade antérieure : partie supérieure avec enseigne et épi de faîtage en forme de lyre.

89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

N° de l'illustration : 20238900393NUC4A

Date : 2023

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Façade antérieure : partie supérieure, vue de trois quarts, avec enseigne et épi de faîtage en forme de lyre.
89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

N° de l'illustration : 20238900396NUC4A

Date : 2023

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Façade antérieure : croupe et épi de faîtage en forme de lyre.

89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

N° de l'illustration : 20238900395NUC4A

Date : 2023

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Façade postérieure, vue en enfilade.

89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

N° de l'illustration : 20238900412NUC4A

Date : 2023

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Façade latérale droite : une fenêtre.

89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

N° de l'illustration : 20238900413NUC4A

Date : 2023

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vestibule. La partie basse de la façade est visible au centre, l'accueil est à droite.

89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

N° de l'illustration : 20238900400NUC4A

Date : 2023

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Salle 1 : la salle vue de la scène.

89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

N° de l'illustration : 20238900406NUC4A

Date : 2023

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Salle 1 : la scène vue de la salle.

89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

N° de l'illustration : 20238900401NUC4A

Date : 2023

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Salle 1 : la scène vue de la salle, de trois quarts gauche.

89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

N° de l'illustration : 20238900402NUC4A

Date : 2023

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Salle 1 : paroi latérale droite (côté promenade).

89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

N° de l'illustration : 20238900403NUC4A

Date : 2023

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Salle 1 : luminaire.

89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

N° de l'illustration : 20238900404NUC4A

Date : 2023

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Salle 1 : luminaire.

89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

N° de l'illustration : 20238900405NUC4A

Date : 2023

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Salle 2 : la salle vue de l'écran.

89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

N° de l'illustration : 20238900410NUC4A

Date : 2023

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Ancienne cabine de projectionniste (enrouleur de films Cinemeccanica et projecteur Strong Simplex 35 Millenium).
89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

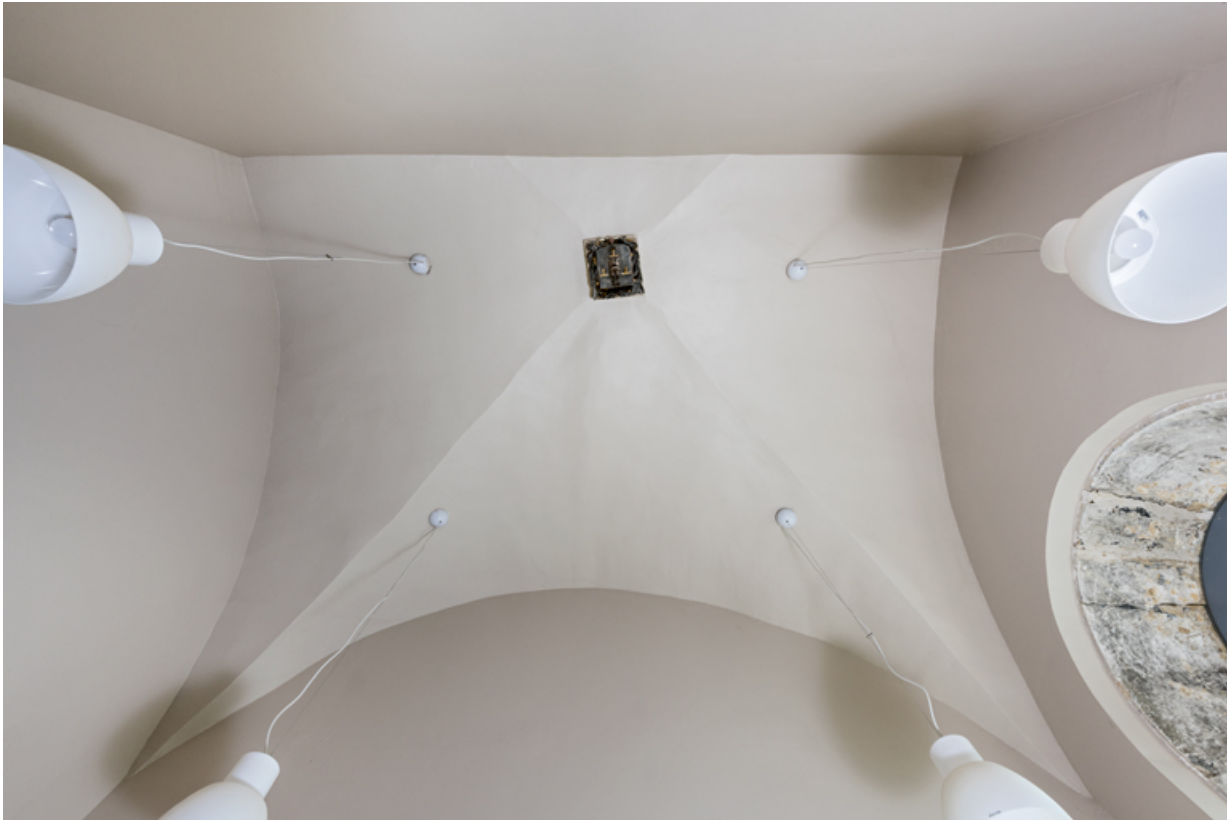
N° de l'illustration : 20238900411NUC4A

Date : 2023

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Ancienne chapelle : voûte et blason.

89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

N° de l'illustration : 20238900409NUC4A

Date : 2023

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Ancienne chapelle : blason.

89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

N° de l'illustration : 20238900408NUC2A

Date : 2023

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Corps nord-ouest : pièce voûtée au rez-de-chaussée.
89, Avallon, 1 rue du Maréchal Foch

N° de l'illustration : 20238900407NUC4A

Date : 2023

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine